



# La lettre des CCFF et des RCSC

**Bulletin d'information  
des Comités Communaux Feux de Forêts  
et des Réserves Communales de Sécurité Civile  
de l'Hérault**

**N° 19 - Décembre 2015**



À l'issue de l'Assemblée Générale qui s'est déroulée le 11 avril 2015, un nouveau Conseil d'Administration composé de 21 membres a été élu. Lors de l'élection du Bureau aucune candidature ne s'étant dégagée pour le poste de Président, un vote à bulletin secret a eu lieu à l'issue duquel Chantal

Chapuis a été réélue à ce poste. Cependant, cette élection ayant été effectuée contre son gré et alors qu'elle avait annoncé officiellement son départ, elle avait accepté d'en assumer une dernière fois la charge et il avait été décidé à l'unanimité que ce dernier mandat d'une courte durée, serait prioritairement consacré au passage de relais.

En séance du 7 novembre 2015, les membres du Conseil d'Administration m'ont élu Président et je les remercie de leur confiance. Après 7 mois de participation aux différentes instances de l'association en qualité de Secrétaire, j'ai pu apprécier l'implication et l'engagement de tous et le travail accompli depuis la création de l'association par tous les Présidents successifs, les membres du Conseil d'Administration et des différentes commissions qui ont, de par leur dévouement et sans compter leur temps, œuvré au développement de notre association et contribué à sa reconnaissance. A cet instant, je souhaiterais remercier tout particulièrement Chantal Chapuis, Présidente sortante pour l'abnégation, l'investissement et la grande disponibilité dont elle a su faire preuve au cours de ses mandats successifs. Elle a su insuffler un état d'esprit de convivialité, du dynamisme en mettant en place de nouvelles actions et a contribué à tout mettre en œuvre pour que les CCFF puissent disposer de moyens pour accomplir leurs missions.

La décision de me présenter à l'élection au poste de Président a été mûrement réfléchie, elle est dénuée de toute notion de pouvoir ou de notoriété mais avec juste l'envie de m'impliquer davantage dans la vie de l'association pour servir l'intérêt général, de continuer à développer les actions existantes et d'apporter un soutien à tous les bénévoles en leur donnant les outils indispensables à leurs missions de prévention, d'information, de

sensibilisation et de surveillance. Pour ce faire, je m'appuierai sur le Conseil d'Administration et les différentes commissions existantes pour mener à bien ce mandat qui m'est confié en privilégiant le travail en équipe et la convivialité. Je resterai à l'écoute des besoins et des observations des maires et des responsables CCFF-RCSC, des responsables institutionnels, des animateurs et de tous les bénévoles des CCFF et RCSC du département avec le souci de faire vivre l'association et de la faire progresser.

L'activité des CCFF a encore été soutenue durant la Saison Risques Feux de Forêts 2015 avec 556 bénévoles engagés qui ont participé à 612 jours de patrouilles correspondant à 2 872 heures et 27 785 kilomètres parcourus et pour les vigies 425 heures de surveillance. Cette saison qui s'annonçait sous de mauvais auspices du fait des périodes de fortes chaleurs et de la sécheresse en début d'été se situe légèrement au-dessus de la moyenne des années précédentes en matière de feux de forêts. Durant l'été, deux gros incendies, le premier à Vailhan a vu la destruction de 71 hectares de forêts et le second à Saint-Bauzille-de-Montmel 59 hectares pour lequel tous les bénévoles présents sur les lieux du sinistre doivent être remerciés pour l'aide apportée en appui des services de secours notamment en ayant contribué efficacement à l'évacuation d'un hameau menacé par l'incendie. A ce sujet, il est important de rappeler aux bénévoles des communes appelées en renfort qu'ils doivent impérativement obtenir l'accord de leur maire ou du responsable CCFF et un ordre de mission pour intervenir. Pour leur sécurité et pour faciliter l'action des moyens de secours, il est rappelé que le port de la tenue orange est impératif pour tous les bénévoles lors des patrouilles ou participant à des interventions.

En terminant cet éditorial, je souhaiterais remercier à nouveau les membres du Conseil d'Administration et tous les bénévoles des CCFF-RCSC pour leur engagement et leur disponibilité ainsi que tous les partenaires institutionnels et autres pour leur accompagnement et leur écoute. Il me reste à vous souhaiter avec un peu d'avance de très bonnes fêtes de fin d'année à vous tous et à vos familles ainsi qu'une très bonne année 2016.

Jacky Cousin,  
Président ADCCFF34-RCSC





## Assemblée Générale du 11 avril 2015

Un très bel accueil de la Mairie de Montferrier-sur-Lez, de nombreuses personnalités qui comme chaque année sont présentes



pour rappeler leur soutien dans vos actions.

Une Assemblée Générale importante car comme tous les 3 ans, vous avez voté pour renouveler le Conseil d'Administration de l'Association Départementale qui vous

représente auprès des institutions.

Un joli moment d'émotion lorsque les quatre Présidents successifs de l'association ont été réunis, à la demande de C. Chapuis, à la tribune.

Pour clôturer cette AG, le maire de Montferrier-sur-Lez, M. Michel Fraysse, a remis la médaille de la ville à Chantal Chapuis.

*Les présidents successifs de l'ADCCFF34-RCSC, MM. Gasiglia, Hurthelmeil et Moulin entourent M<sup>me</sup> Chapuis.*



## Remise de deux véhicules réformés, par le SDIS 34

Cette année le SDIS 34 a remis à l'ADCCFF34-RCSC deux véhicules réformés, qui ont été immédiatement attribués aux communes de Grabels et Clapiers.

Juste après notre Assemblée Générale, le Colonel Risdorfer, Directeur du SDIS 34, et M. R. Calvat, maire de Jacou et représentant le Conseil Départemental, ont remis les clés des véhicules à M. Revol, maire de Grabels et à M. Penso, maire de Clapiers.



La mairie de Grabels a immédiatement mis son véhicule en conformité (peinture orange des CCFF et RCSC) et le véhicule a été utilisé pendant la saison risque feux de forêts 2015.



## Election d'un nouveau Bureau lors du C.A. du 7 novembre 2015

Voici donc la constitution du nouveau Bureau, élu jusqu'au printemps 2018 :



Président  
Jacky Cousin



Vice-Président  
C.-H. Marquez



Vice-Président  
Michel Andrieu



Secrétaire  
Guy Gleizes



Secrétaire-adjointe  
Chantal Chapuis



Trésorier  
Alain Reyftman



Trésorière adjoint  
Alain Andrieux



Présentation des moyens opérationnels à M. le Préfet



## Présentation à M. le Préfet

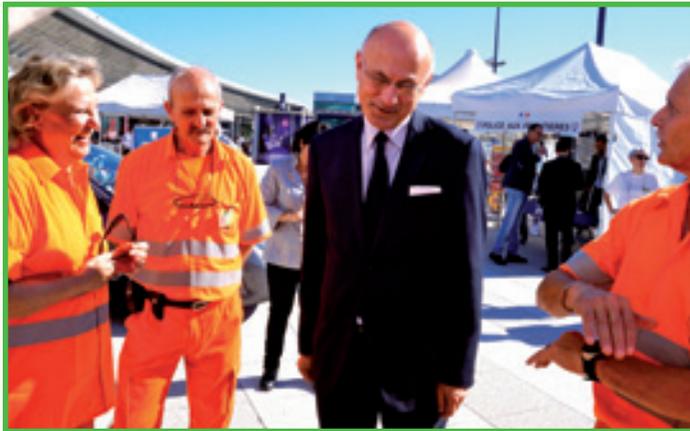
Le 2 juillet 2015, sur le site du SDIS 34 à Vailhauquès, les moyens opérationnels mis en place pendant la « saison risques feux de forêts » ont été présentés à M. le Préfet, Pierre de Bousquet de Florian.



## Journée des Rencontres de la Sécurité

Le 10 octobre 2015, l'association a comme chaque année, été invitée à participer à la journée des Rencontres de la Sécurité.

Nous remercions la Préfecture pour l'organisation et Odysseum pour l'accueil, ce qui nous a permis au cours de cette journée d'aller à la rencontre de la population héraultaise.



## Réunion « bilan de fin de saison risques feux de forêts »

### le 17 octobre 2015 à Saint Drézéry

Tous les Maires, les Responsables et les Animateurs des CCFF et des RCSC de l'Hérault ont été conviés à une réunion de fin de saison.

3 Maires, 7 Responsables et 15 Animateurs ont répondu présents.

Au cours de cette réunion, quelques règles concernant les comportements dont doivent faire preuve les bénévoles durant les patrouilles ont été rappelées.



L'Adjudant Gars, représentant le SDIS 34, a insisté sur le port de la tenue orange et sur la conformité du véhicule de patrouille, rappelant qu'une convention a été signée entre l'ADCCFF34-RCSC et le SDIS 34, et que la collaboration ne pouvait se faire qu'avec des bénévoles identifiables par leur tenue orange.

Marc Clopez de la DDTM 34 a fait le point sur les incendies que notre département a connu cet été.

Cette réunion s'est terminée par la remise des 43 diplômes PSC1 aux bénévoles et par un apéritif offert par la mairie de Saint-Drézéry.

**Prochaine  
Assemblée  
Générale  
le 09 avril 2016  
à Assas**



# incendies 2015

## un nouvel incendie à saint-bauzille-de-montmel



Après un mois de juillet somme toute assez calme malgré une sécheresse sévère en début de période atténuée ensuite pas certains orages, le 8 août 2015 en début d'après-midi des CCFF en faction dans leur vigie, signalent une fumée vers le nord laissant penser qu'un problème est en train de débiter.

Rapidement on apprend que c'est sur la commune de St-Bauzille-de-Montmel, un feu de garrigues et de bois parti d'une propriété abandonnée.

Très vite des moyens importants ont été mis en place avec 200 pompiers, 50 véhicules, 3 canadairs et 2 trackers.

La municipalité, pourtant en effectif réduit en cette période estivale, a très rapidement réagi pour soutenir les opérations de secours. Des locaux ont été mis à disposition et le CCFF impliqué pleinement, a pu ainsi gérer certaines opérations telles que gestion de circulation, évacuations d'habitants en particulier du hameau de « Favas ». Est-il nécessaire de rappeler que la mission

des CCFF dans de pareilles circonstances est de se mettre au service des sapeurs-pompiers qui pendant ce temps peuvent concentrer leurs efforts sur la lutte contre le feu ?

Tout l'après-midi le CCFF était présent pour soutenir les sapeurs-pompiers et la nuit venue les bénévoles ont veillé avec eux. Et ensuite, les jours qui ont suivi, le CCFF n'a pas relâché sa surveillance, au contraire a même procédé à l'extinction de plusieurs « fumerolles » et évité ainsi d'importantes reprises de feu. Un coup de chapeau particulier à la vigie de Galargues qui ce jour-là a apporté un œil très vigilant et donné par là même occasion de précieux renseignements quant à l'évolution de la situation.

Merci aussi à certains CCFF venu prêter main forte dans la surveillance.

On peut dire humblement, mission accomplie pour les CCFF.

**J.-D. Egéa, animateur CCFF St-Bauzille-de-Montmel et  
Guy Gleizes, Secrétaire ADCCFF34-RCSC**



## le minervois sous le feu



L'été 2015 a été particulièrement difficile pour le Minervois qui a dû faire face à de nombreux incendies criminels. Très boisée, cette partie du département est particulièrement difficile à surveiller. Début septembre, les gendarmes d'Olonzac ont interpellé l'incendiaire présumé. La réunion de crise à Aigne, début septembre, a mis en lumière le manque de formations des bénévoles des communes de cette partie ouest du département et le manque évident de moyens des communes. L'éloignement avec Prades-le-Lez ou Vailhauquès,

principaux centres de formations, ne facilite pas la venue des bénévoles. Il a donc été décidé, si les responsables locaux en font la demande et sous réserve d'un nombre important de bénévoles que nous pourrions ponctuellement aller dans le Minervois pour assurer ces formations qui nous

paraissent indispensables. Le manque de liaisons radio est dans le même temps un handicap pour une bonne coordination sur le terrain. Il faudrait établir un relais secondaire que l'association départementale ne peut pas, pour l'instant financer. Ce sera notre démarche auprès des différents bailleurs de fonds potentiels. Il nous faut comme chaque année, reprendre notre bâton de pèlerin, en cette période de baisse des dotations, pour essayer d'obtenir un peu plus. Sur les six communes du Minervois, deux semblent plus actives dans le bénévolat pour la surveillance des feux de forêts. C'est pourquoi de leur côté, les élus et bénévoles du Minervois doivent essayer de susciter les vocations et nous l'espérons, attirer des jeunes (ou moins jeunes) désireux pour s'investir dans la défense de nos forêts et garrigues.

**Charles-Henri Marquez,  
Vice-Président Opérationnel ADCCFF34-RCSC**



# lycée pierre-mendès-france

un partenariat éducatif, qui met en exergue un savoir faire



Une convention a été signée entre le Lycée des métiers Pierre-Mendes-France et son CFA de Montpellier et l'ADCCFF34-RCSC de Prades-Lez. C'est un échange gagnant mis en place entre les bénévoles de la protection de nos forêts et les apprentis du lycée des métiers Pierre-Mendès-France.

L'association départementale reçoit en don des véhicules de différents horizons et rarement conformes dans la couleur standard des CCFF, qui est l'orange. C'est là que le lycée et les élèves de l'atelier peinture en carrosserie deviennent les acteurs principaux de la transformation.

Après la prise de rendez-vous qui convient, la mission se décompose comme suit : préparer l'intervention sur le véhicule, réparer les éléments détériorés, préparer la mise en peinture du véhicule, réaliser la peinture et enfin préparer la livraison du véhicule.

Supervisé par M. Perez, proviseur du lycée et sous la houlette de l'équipe enseignante, M. Bordes et M. Barbieri, le travail est mené à son terme avec une grande attention.

Vient ensuite le jour de la livraison du véhicule « métamorphosé » et

l'occasion pour l'association et les bénévoles du CCFF de féliciter et remercier les apprentis pour le travail réalisé dans le cadre de leur formation professionnelle. En échange, les apprentis sont sensibilisés au risque incendie et à la conduite à tenir en cas de départ de feu.

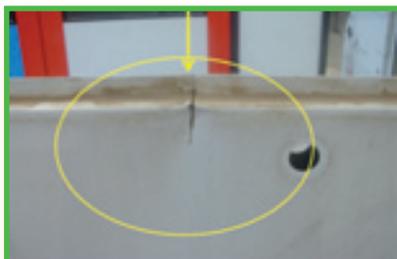
Nous espérons que ce partenariat engagé entre les bénévoles de la protection de nos forêts et le lycée des métiers sera reconduit, au bénéfice d'un autre CCFF car il faudra satisfaire à une autre demande, qui pour l'instant est sur une liste d'attente.

*Guy Gleizes, Secrétaire ADCCFF34-RCSC*

## LE VÉHICULE EN PRÉPARATION



## RÉPARATION DES ÉLÉMENTS ABÎMÉS



## LA MISE EN APPRÊT EN CABINE



trois réalisations... carrosserie... peinture... mécanique



Jusqu'à présent, les élèves apprentis en carrosserie du Lycée des Métiers Pierre-Mendès-France ont réalisé un superbe travail de carrosserie et de peinture sur deux véhicules de CCFF.

Le véhicule du CCFF de Sussargues a été remis à la commune au printemps 2014 ; celui du CCFF de Jacou au printemps 2015. Une intervention en mécanique a été également effectuée sur le véhicule du CCFF d'Assas en 2014.



# les réserves communales de sécurité civile



otre département est fréquemment exposé à des pluies diluviennes appelées « épisodes méditerranéens » ou encore « épisodes cévenols ». Pour les plus récents, à l'automne 2014, le département de l'Hérault a été lourdement touché à plusieurs reprises par ces phénomènes dont le bilan fut lourd : 17 morts avec des dégâts importants. De nouveau en septembre 2015, de fortes intempéries ont frappé le Lodévois et le nord du Gard et début octobre le département des Alpes-Maritimes, occasionnant plus de 20 morts et d'importants dégâts matériels. Face à ce déchainement des éléments, la mobilisation de tous est nécessaire.

Les RCSC jouent un rôle important, au travers de leurs missions, en contribuant d'une part à la sensibilisation et à la préparation des populations en cas de sinistre et d'autre part lors de crises majeures en apportant une aide aux maires sur le territoire communal, en participant au soutien, et à l'assistance des populations sinistrées, à l'appui logistique et au rétablissement des activités.

Les RCSC interviennent lors de sinistres importants relevant de risques majeurs classifiés en risques naturels (inondations, tempêtes, feux de forêts, mouvement de terrain, risques sismiques, etc.) et en risques technologiques (industriels type « Seveso », rupture de barrage, de digues, transport de matières dangereuses, risque minier).

Les bénévoles des RCSC ont vocation à agir dans le seul champ des

compétences communales et ne peuvent en aucun cas se substituer ou concurrencer les services publics de secours et d'urgence. Les RCSC sont créées par arrêté municipal, le maire en est le président et à ce titre responsable du bon fonctionnement et des actions menées par les bénévoles. Les RCSC sont constituées exclusivement de bénévoles. La loi prévoit la signature d'un « contrat d'engagement » entre le bénévole et l'autorité communale. En cas de sinistre et d'activation de la RCSC, les bénévoles sont considérés comme des « collaborateurs occasionnels de service public ». Ils ont vocation à agir sur le seul territoire de leur commune. Toutefois, en cas de sinistre important, la RCSC peut sortir de sa commune à la triple condition que la demande émane du Directeur des Opérations de Secours (DOS, Maire de la commune sinistrée ou Préfet), que la décision d'engagement soit prise par le Maire de la commune d'origine et qu'un accord soit intervenu sur les modalités de réparation des frais éventuellement engagés. A titre d'exemple lors de la tornade qui a frappé en août 2014 le village de Saint-Jean-de-Cornies, plusieurs CCFF et RCSC sont intervenus pour aider la population à la remise en état du village qui avait été dévasté.

A ce jour il est recensé six communes ayant mis en place une RCSC adhérent à l'ADCCFF34-RCSC (Clapiers, Galargues, Grabels, Le Triadou, Saint-Clément-de-Rivière et Teyran).

**Jacky Cousin, Président ADCCFF34-RCSC**

## remise de l'insigne de chevalier de l'ordre national du mérite



Le 15 mai 2015, M. Manuel Valls, Premier Ministre, a nommé M<sup>me</sup> C. Chapuis, au grade de Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

Une cérémonie a eu lieu suite au Conseil d'Administration du 7 novembre.

La médaille lui a été remise par C.-H. Marquez, Chevalier de la Légion d'Honneur et Officier de l'Ordre National du Mérite, en présence du Colonel Risdorfer, Directeur du SDIS 34, de M. Clopez de la DDTM 34 et de M. Fraysse, maire de Montferrier-sur-Lez et de tous les

membres du CA, ainsi que quelques membres des CA précédents. Chantal Chapuis avait souhaité les avoir tous autour d'elle pour ce grand moment d'émotion.



**A partir  
de mi-décembre 2015,  
une nouvelle secrétaire,  
et de nouveaux horaires  
tous les jours  
sauf mercredi de 8h. à 13h.**

COMITÉS COMMUNAUX  
FEUX DE FORÊTS  
34

commissions

## sensibilisations 2015

Quatre sensibilisations grand public ont eu lieu :

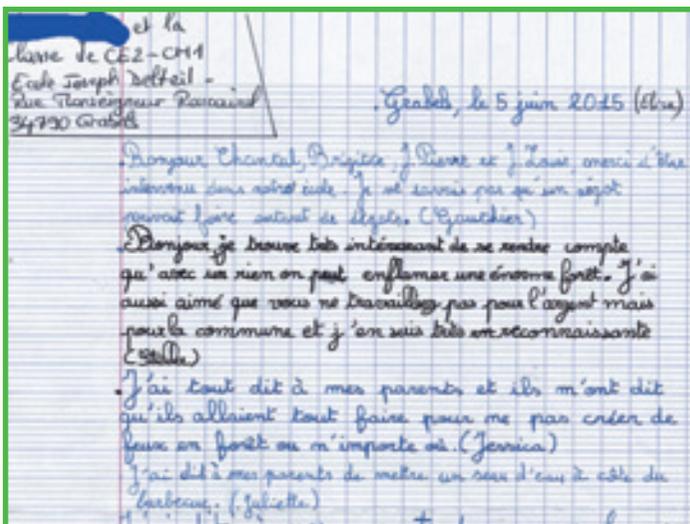
- Palavas-les-Flots et Vias avec les « Villages Prévention » ;
- Aire de repos à Ambrussum sur l'A9 avec l'Entente ;
- Journée des Rencontres de la Sécurité à Odysseum.

La sensibilisation des scolaires a concerné :

- 21 classes CE2, CM1 et CM2, soit 447 élèves de primaire sensibilisés ;
  - 20 lycéens du lycée des Métiers Pierre-Mendès-France ;
- 11 bénévoles ont participé à toutes ces sensibilisations aux risques feux de forêts.

Il a été distribué 5000 Pass-Forêts.

*Brigitte Mure-Ravaud et Yann Pichavant*



## communication 2015

Nicolas Juillet assure la mise à jour et les actualités sur le site [www.adccff34.org](http://www.adccff34.org).

La commission a réalisé :

- le bilan 2014 ;
- le catalogue textile 2015/2016 ;
- la lettre 19 que vous êtes en train de lire ;
- le très utile guide du bénévole ci-dessous.

*André Farizon et Nicolas Juillet*

## formations 2015

81 bénévoles ont participé aux différents modules de formation dont 43 aux Premiers Secours Civiques (PSC1).

Huit bénévoles ont complété les quatre modules de formation de base et ont reçu leur diplôme lors de l'Assemblée Générale.

La remise des 43 diplômes de PSC1 aux bénévoles a eu lieu à la réunion de bilan de fin de saison, le 17 octobre à Saint-Drézéry.

*Nelly Bonnard et Brigitte Mure-Ravaud*



## matériel 2015

La commission matériel gère la mise à disposition de certains éléments indispensables au bon fonctionnement des CCFF et RCSC respectifs :

- Le catalogue textiles édition 2015/2016 est à disposition : quelques nouveautés sont ajoutées pour les RCSC.
- Le parc radio, avec tous les ans le prêt de postes mobiles ou portables. Une étude est envisagée pour améliorer le réseau radio afin de supprimer certaines zones « blanches ».
- Enfin les véhicules et notre partenaire le Lycée Pierre-Mendès-France pour la peinture mais aussi l'entretien mécanique. En 2015 celui du CCFF de Jacou à été mis en peinture, et en prévision pour 2016 le véhicule de St-Clément-de-Rivière.

*Guy Gleizes et Jean-Claude Tual*



**Votre Animateur a dû vous remettre ce guide du bénévole. Si vous ne l'avez pas, pensez à lui réclamer, c'est un outil précieux à avoir impérativement dans votre poche lors de vos patrouilles.**



Le samedi 23 janvier 2016,  
dans nos locaux de Prades-le-Lez de 14h30 à 17h,  
une information sur le bénévolat au sein des CCFF, des RCSC  
et le fonctionnement de l'ADCCFF34-RCSC sera proposée  
aux nouveaux adhérents ; elle leur permettra de mieux  
appréhender le contenu de leur engagement

# radio-topo-rando/formation



Le samedi 6 juin 2015, une trentaine de bénévoles se sont retrouvés devant la Mairie de Saint-Bauzille-de-Montmel, pour participer à la fameuse journée de Radio-Topo-Rando.

Après un très bel accueil des bénévoles du CCFF de St-Bauzille, les trois groupes se sont lancés à la conquête des balises, des questions préparées par Catherine Mallet, de l'apprentissage du fonctionnement des postes radios et de la lecture des cartes DFCL.

Les trois groupes étaient conduits par Catherine Egéa, Catherine Mallet et André Farizon. Le PC Radio était tenu par Brigitte Mure-Ravaud et Chantal Chapuis ; le quad de secours conduit par Thomas Egéa.

Pendant ce temps, Jean-Daniel Egéa, Gilles Marro et Paulo Rodriguez pré-

paraient la brasucade. Il a fait très chaud ce jour là, et tout le monde s'est retrouvé en fin de matinée avec grand plaisir autour d'un apéritif.

M<sup>me</sup> Matheron, Maire de St-Bauzille, et M. Bascou, Maire de Teyran se sont joints à nous pour partager cet apéritif.

Ensuite nous avons dégusté la brasucade à l'abri du soleil, à l'intérieur de la bergerie restaurée. Le groupe gagnant s'est vu remettre des petits cadeaux... et les perdants... aussi ! Jean-Daniel a remis à chaque participant une cannette de jus de fruit qu'il avait fait « logoter » avec la date de cette réunion et la photo de la bergerie, en souvenir de cette belle journée.

Un immense merci à Jean-Daniel, Catherine, Thomas, Gilles et Paulo pour leur investissement et leur accueil. Tout était parfait, café, apéritif, brasucade, cadeau souvenir... Le tout offert par l'amicale du CCFF de St-Bauzille.



## PROGRAMME FORMATION 2016

**MODULE 1** - Lieu : SDIS de Vailhauquès.  
formation générale de base et place  
des CCFF.  
1 journée (8h30-17h), le **samedi 06.02**

**MODULE 2** - Lieu : SDIS de Vailhauquès.  
initiation à la topographie : forma-  
tion théorique.  
½ journée (8h30-12h), soit le **samedi 13.02**  
soit le **samedi 20.02**

**MODULE 3** - Lieu : Prades-le-Lez.  
Débroussaillage, emploi du feu,  
réglementation.  
Les risques majeurs - DICRIM - DDRM - PCS  
½ journée (8h30-12h) le **samedi 30.01**

**MODULE 4** - Lieu : Base Prades-le-Lez.  
Emploi des moyens radio.  
½ journée (14h30-17h30), soit le **samedi 30.01**  
soit le **jeudi 24.03**

**PSC1** Lieu : SDIS de Vailhauquès.  
Prévention Secours Civiques  
et initiation  
à l'utilisation du défibrillateur.  
1 journée (8h30-17h30)

soit le **samedi 05 mars**  
soit le **samedi 12 mars**  
soit le **samedi 19 mars**  
soit le **samedi 02 avril**

**Information sur le risque inondation**  
Lieu : SDIS de Vailhauquès.  
½ journée (8h30-12h)  
soit le **samedi 16 avril**  
soit le **samedi 23 avril**

## Inscriptions

auprès de vos animateurs ou directe-  
ment au secrétariat de l'association

**04 67 59 77 17**

**impérativement avant  
le 08 janvier 2016**



Association Départementale des Comités Communaux Feux de Forêts et des Réserves Communales de Sécurité Civile de l'Hérault (ADCCFF34-RCSC)

- Bureaux : 8, ZA les Baronnes • 34730 Prades-le-Lez • Tél. 04 67 59 77 17 • Courriel : adccff34@gmail.com • Site internet : www.adccff34.org
- Responsable de publication : Jacky Cousin • Réalisation : adccff34-RCSC • Impression : Impact'Imprimerie